

BON DE RÉSERVATION FORFAITS ACTIVITÉS NON-ENCADRÉES

Minimum 12 personnes.
Hors 14/07 au 15/08

NOM, Prénom : _____ N° CLIENT : _____

ADRESSE : _____ CP : _____ VILLE : _____

TEL : _____ e-mail : _____

CACHET DE L'ORGANISME
ou SIGNATURE

À RENVoyer AVEC VOTRE ACOMPTE À :

Camping ★★★★★ et Base de loisirs La Plaine Tonique
Service Groupes
599 route d'Étrez
01340 MALAFRETAZ
Tél. +33(0)4 74 30 80 52
contact@laplainetonique.com – www.laplainetonique.com

TARIFS FORFAITS ACTIVITÉS

Accès à la base de plein air inclus

Forfait matin (2h30)*	7 € / personne
Forfait après-midi (4h)*	11,50 € / personne
Formule "Journée Champêtre" (7h), minimum 25 personnes Accès au centre aquatique inclus	18 € / personne
Option bouée ou banane (en supplément)	10 € / personne

* Accès au centre aquatique en supplément à régler directement sur place : 2,80€/enfant 3-12 ans et 3,90€/personne +12 ans.

Attention, en avril, mai, juin et septembre : horaires d'ouverture restreints et seul le bassin intérieur est ouvert .

- ➔ Baignade le long des 500 mètres de plage de sable.
- ➔ Mise à disposition de matériel de sports et de loisirs : bateaux électriques et à pédales, catamarans, canoës, paddle, VTT, minigolf, course d'orientation (*en basse saison uniquement*) .
- ➔ Libre accès aux espaces collectifs extérieurs : terrain de tennis, de pétanque, de beach-volley et de badminton, ping-pong, et aux berges réservées à la pêche (*carte obligatoire, non vendue sur le site*) .
- ➔ Les + de la formule "Journée Champêtre" :
 - ▶ accès au centre aquatique inclus
 - ▶ mise à disposition d'un chapiteau de 250m², de tables et chaises
 - ▶ mise à disposition d'une caisse réfrigérante de 5m³

RÈGLEMENT FORFAITS ACTIVITÉS

Les forfaits activités sont souscriptibles pour les ensemble de 12 personnes minimum (25 personnes pour la formule "Journée Champêtre").

Toutes les activités sont sous la responsabilité des adultes majeurs qui doivent se conformer au présent règlement.

1. LISTE DE PARTICIPANTS

Le responsable du groupe doit présenter la liste nominative des participants au forfait activités à la réception à son arrivée sur le site.

- ➔ cette liste doit faire figurer les âges des enfants mineurs.
- ➔ un bracelet identifiant le forfait activités souscrit sera alors remis à chaque participant.

2. RÉSERVATION

La réservation par l'envoi du présent bon complété et accompagné d'un acompte de 25% avant la venue du groupe sur le site est obligatoire.

Avant de compléter la grille de réservation, veuillez contacter :

- ➔ Mme FRUCTUS ou Mme MINDRU CORNATON au 04 74 30 80 52 pour la disponibilité du chapiteau et de la caisse réfrigérée (pour la formule "Journée Champêtre").
- ➔ M. CHARNAY au 06 07 17 88 88 pour les activités.

Une garantie de 150€ (chèque, espèces ou carte bancaire) vous sera demandée à votre arrivée dans le cas de la "Journée Champêtre". Cette garantie pourra être encaissée en cas de dommages ou dégradations constatées sur le chapiteau ou la caisse réfrigérée.

La facturation des prestations de la journée sera effectuée le jour même sur le site ou au plus tard dans les jours qui suivent.

Le règlement de la facture est attendu dès réception de cette dernière.

3. ANNULATION

Toute annulation de votre fait devra nous être notifiée par mail ou téléphone.

- ➔ si elle intervient à 45 jours ou plus de la date prévue du forfait activités, nous vous remboursons la totalité des acomptes.
- ➔ si elle intervient à moins de 45 jours de la date prévue du forfait activités, nous conservons la totalité des acomptes + un forfait annulation de 30€.

4. PLAGE/CENTRE AQUATIQUE

L'accès à la plage et au lac est inclus dans les 3 forfaits activités.

L'accès au centre aquatique se fait sur présentation du bracelet de la "Journée Champêtre", ou bien au tarif d'entrée normal dans les cas des forfaits "matin" et "après-midi" : 2,80€/enfant de 3 à 12 ans et 3,90€/personne de +12 ans.

Les participants au forfait doivent respecter les zones de baignade correspondantes.

Pour le centre aquatique, le groupe est tenu de respecter le règlement intérieur de ce dernier.

Chaque personne doit être en maillot de bain, pieds nus et douchée avant d'accéder au(x) bassin(s) du centre aquatique.

5. MAISON DES SPORTS

La Maison des Sports est ouverte du 29 avril à mi-septembre.

Une garantie de 150€ (chèque, espèces ou carte bancaire) vous sera demandée lors de la prise en main du matériel sportif. Cette garantie pourra être encaissée en cas de dégradation/perte constatée.

Le personnel de la Maison des Sports ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des agissements des personnes constituant un groupe.

Le directeur, les maîtres nageurs ainsi que les moniteurs de la Maison des Sports sont habilités à intervenir. Tous sont compétents pour prendre toutes les décisions propres à assurer la sécurité et le bon ordre à l'intérieur de l'établissement.

Le personnel de la Maison des Sports est en aucun cas responsable des pertes ou vols.

Aucun recours ne peut être exercé contre la collectivité pour des objets égarés dans l'établissement.

Toute infraction au présent règlement pourra entraîner l'expulsion immédiate du groupe, sans aucun dédommagement financier ni remise sur la facturation des prestations.

RÉSERVATION DU FORFAIT ACTIVITÉS

Date retenue : le

Formule retenue (merci de cocher la case)

Forfait activités MATIN <input type="checkbox"/>	Forfait activités APRÈS-MIDI <input type="checkbox"/>	JOURNÉE CHAMPÊTRE <input type="checkbox"/>
Option bouée/banane	 personnes

Effectif prévu

Enfants de 3 à 18 ans	
Adultes	
TOTAL	

Signature du responsable du groupe avec la date et la mention "Lu et approuvé"